



6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322

75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : www.unsadouanes.fr

PARIS, LE 5 DÉCEMBRE 2022

Affaire suivie par : Sébastien RUCART

Portable : 07.86.40.12.78

Téléphone DG : 01.57.53.29.26

Téléphone siège : 01.01.53.17.86.76 ou 79

Mél : unsadouanes@gmail.com

Mél : unsadouanes@douane.finances.gouv.fr

*Madame la Directrice Générale des Douanes
Direction générale des douanes et droits indirects
11 rue des deux communes
93558 Montreuil Cedex*

Objet : Plan de crise gouvernemental en cas de coupures d'électricité cet hiver
Réf. : **011/2022**

Madame la Directrice Générale,

L'UNSA Douanes souhaite attirer votre attention sur le « plan de crise » gouvernemental en cas de coupure d'électricité cet hiver. La circulaire adressée aux préfets développe des situations en cas de délestage d'électricité programmé, qui impacteront directement et indirectement les services, mais également les agents dans leur organisation familiale.

La douane ne semble pas apparaître dans les clients « prioritaires » identifiés parmi les services publics (Hôpital, Police, Pompiers, etc.). En cas de coupure de courant, le fonctionnement des services serait fortement dégradé, voire impossible. Dès lors, le service public ne serait plus assuré.

En outre, le gouvernement a annoncé des possibles fermetures de classes dans les écoles, ainsi que des perturbations partielles ou totales dans les transports en commun, ce qui aurait des répercussions sur les personnels concernés.

L'UNSA Douanes demande à connaître les dispositions qui seront mises en œuvre au sein de la DGDDI dans le cadre de ces interruptions de service public. (fermeture, ASA, etc.). Enfin, ces mesures feront-elles l'objet d'une concertation avec les représentants des personnels ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma considération distinguée.

Sébastien RUCART
Secrétaire général UNSA DOUANES